



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1994/957
11 août 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 8 AOÛT 1994, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE
SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'ALLEMAGNE AUPRÈS DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une déclaration de l'Union
européenne sur le Haut-Karabakh, publiée le 5 août 1994.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la
présente lettre, et de son annexe, comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Detlev GRAF ZU RANTZAU

ANNEXE

[Original : anglais et français]

Déclaration de l'Union européenne sur le Haut-Karabakh,
publiée le 5 août 1994

L'Union européenne se félicite de ce que, le 27 juillet 1994, les Ministres de la défense de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan et le commandant des troupes du Haut-Karabakh aient confirmé par écrit le cessez-le-feu observé depuis le 12 mai 1994. Cette mesure constructive prise par les parties au conflit permet d'entrevoir pour l'avenir une solution politique négociée.

L'Union européenne lance donc un appel aux parties pour qu'elles coopèrent étroitement à cette fin avec le Groupe de Minsk de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et tirent parti de sa compétence pour parvenir à une solution pacifique et durable. L'Union européenne saisit cette occasion pour assurer une nouvelle fois le Groupe de Minsk qu'elle soutient sans réserve les efforts qu'il déploie. La confirmation du cessez-le-feu ne saurait cependant être qu'une première étape de ce qui devra être un effort soutenu de négociation afin de garantir un règlement politique durable. L'Union européenne se félicite de l'intention des parties d'accélérer les négociations durant le mois d'août pour signer un accord permettant le déploiement d'observateurs de la CSCE. L'Union européenne exhorte donc les parties au conflit à accepter que la première phase de la mission d'observation de la CSCE ait lieu dès que possible.

La Finlande, l'Autriche et la Suède s'associent en leur qualité d'États adhérents à ce communiqué.
